

Intempéries : 200 interventions en soirée

Hier soir, jusqu'à 23 h, les pompiers sont intervenus environ 200 fois dans le département, surtout pour des inondations. Le sud a été très touché.

Environ 200 interventions, 130 hommes sur le terrain, 40 engins mobilisés. Toute la soirée, les sapeurs-pompiers du département se sont activés pour venir en aide aux personnes victimes d'inondations, notamment dans le sud.

Le Vigeant. « Ici, au pied d'un restaurant, il y avait presque 50 centimètres de grêle ! » L'étonnement de Christine Sirot, maire du village, en dit long sur l'intensité de l'orage sur le secteur. Sur toute la commune, les routes étaient jonchées de branches, des arbres arrachés

par de fortes bourrasques. La circulation en direction de Poitiers a été coupée.

A **Valdivienne, Saint-Martin-la-Rivière** ou encore **Civaux**, les pompiers sont intervenus sans relâche pour des caves inondées. A Saint-Martin-la-Rivière, les vallées sèches ont été rapidement saturées par les eaux qui ont dévalé les rues du village. A 23 h, le service départemental d'incendie et de secours de Chasseuil annonçait que l'orage prenait la direction de l'est du département. L'orage n'avait, à cette heure, fait aucun blessé.



De gros grêlons sont tombés sur le Sud Vienne, parfois jusqu'à dix centimètres.

(Photo corr. NR, Christian Marché)

justice

Le nouveau procureur officiellement installé

Le parquet de Poitiers dispose désormais d'une équipe au grand complet, soit huit magistrats. Bien qu'arrivé depuis quelques semaines, le nouveau procureur de la République de Poitiers, Pierre Sennès, a été officiellement installé hier matin dans ses fonctions ainsi qu'un vice-procureur, Eric Virbel, au cours d'une audience solennelle.

Le premier, âgé de 48 ans, occupe à Poitiers son troisième poste de procureur. Au cours de son allocution, ce Palois d'origine a rendu hommage à son prédécesseur, Frédéric Fèvre, à la tête du parquet pendant quatre ans.

S'inscrivant dans la continuité de son action, il a notamment manifesté sa volonté de « di-

versifier la réponse pénale aux infractions en développant les mesures alternatives pour éviter l'engorgement des juridictions » ou encore de « développer un véritable service d'aide aux victimes ».

Le nouveau procureur aura à ses côtés un deuxième vice-procureur, Eric Verbel, 34 ans, qui occupait auparavant les fonctions de juge d'instruction à Nancy.

La nouvelle équipe a désormais du pain sur la planche avec par exemple une multiplication des audiences correctionnelles liée à l'ouverture toute prochaine du centre pénitentiaire de Vivonne, centre qui doit accueillir un peu plus de 600 détenus.

J.-M. G.



Eric Virbel, vice-procureur et Pierre Sennès, procureur de la République, hier matin à Poitiers lors de leur installation.

réagissez

L'actualité de votre ville ou du département vous a touché ou indigné. Vous souhaitez réagir, apporter des précisions, des compléments, un témoignage. Vous pouvez nous joindre à :

La Nouvelle République, 1 ter, rue du Moulin-à-Vent, BP 119, 86003 Poitiers Cedex, ou par courriel à : internautes.86@nrco.fr



RETROUVEZ NOS OFFRES EXCEPTIONNELLES
FOIRE de POITIERS
sur
www.lanouvellerepublique.fr
du 8 au 17 mai
(Foire Exposition Poitiers)

Stand n° 271
272
273

BELISOL

en savoir plus

A L'Isle-Jourdain...

De 20 h à 23 h, la soirée a été très agitée sur le canton de L'Isle-Jourdain. Récit de l'adjudant Sébastien Piolet, à la tête des vingt pompiers engagés sur le terrain : « Les averses de grêle ont commencé vers 20 h. En deux heures et demie, nous avons recensé une quinzaine d'interventions, surtout pour des inondations dans des magasins, usines et dans la maison de retraite " Au Jardin des Alisiers ", où des personnes ont dû être relogées. »

La grêle a aussi fait beaucoup de dégâts sur les toitures. Pour faire face aux nombreux appels, des renforts de quatre centres de secours (Lussac-les-Châteaux, Availles-Limouzine, Charroux et Usson-du-Poitou) ont été nécessaires. A 23 h, le centre de secours recevait un nouveau bulletin d'alerte.

INSOLITE

Chenevelles : gare aux matous !

L'arrêté municipal est rédigé ainsi : « *Durant la période du 15 mai au 15 juin 2009, toutes les nuits de 20 h à 7 h, aura lieu une campagne de capture de chats dans le lotissement du Gobert par un piègeur agréé.* »

Capture de chats ? Bigre. C'est pourtant bien de cela dont il s'agit. « *A côté de ce nouveau lotissement, nous avons des locatifs de l'Opac, explique la secrétaire de mairie. Et une locataire est partie récemment. Malheureusement, elle a "oublié" les nombreux chats qu'elle avait chez elle et nous avons reçu de nombreuses plaintes de la part des habitants du nouveau lotissement. Alors, nous allons tenter de récupérer ces chats qui deviennent de plus en plus sauvages.* »

D'où le recours au piègeur. « *Mais ce sont des cages qui seront utilisées pour les attraper, pas des pièges, évidemment.* » Les matous, jeunes et vieux, seront ensuite remis à la SPA de Châtellerault qui s'est dit d'accord pour les récupérer. Combien sont-ils ces greffiers abandonnés ? Personne n'en sait rien. Une quinzaine, une vingtaine ? Le piègeur pourra peut-être le dire, d'ici un mois. Mais attention, c'est malin, un chat !

Les avis d'obsèques

sont en page 34

Cave du Haut-Poitou

De la vigne à la table

Journées Portes Ouvertes
16 mai après-midi
et 17 mai toute la journée

VISITE DE LA CAVE & DÉGUSTATION DES VINS

RESTAURATION SUR PLACE

- Exposition artisanale
- Gastronomie régionale
- Animations pour les enfants
- Concert Pop Rock Viticole

ENTRÉE GRATUITE

Reservations : 05 45 51 21 43
22 rue Alphonse Gaulle - 86110 Neuville-sur-Vivonne

